

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 22 juin 2023, s'est réuni à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac le **29 juin 2023** à 20h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 50

Nombre de conseillers absents à la séance : 3

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers représentés : 15

Nombre de conseillers suppléés : /

ETAIENT PRÉSENTS :

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Magali MAUREL, Stéphane FRECHOU, Bernadette GINEZ, Isabelle LANTUEJOUL, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Nathalie GARDES, Alain COUDON, Maryline MONTEILLET, Ginette APCHIN, Michel BAISSAC, Jean-François BARRIER, Yvette BASTID, Jamal BELAIDI, Patricia BENITO, Bernard BERTHELIER, Hubert BONHOMMET, Nadine BRUEL, Elise BRUGIERE, Michel COSNIER, Philippe COUDERC, Géraud DELPUECH, Jean-Luc DONEYS, Louis ESTEVES, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Daniel FLORY, Christian FRICOT, Frédéric GODBARGE, Mireille LABORIE, Sylvie LACHAIZE, Dominique LAVIGNE, David LOPEZ, Philippe MARIOU, Philippe MAURS, Jean-Paul NICOLAS, Christophe PESTRINAUX, Jean-Pierre PICARD, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Valérie RUEDA, Guy SENAUD, Frédéric SERAGER, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Jean-Luc TOURLAN, Jean-Louis VIDAL, Julien VIDALINC

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Jean-Luc LENTIER (représenté par Gérard PRADAL), Charly DELAMAIDE (représenté par Pierre MATHONIER), Catherine AMALRIC (représentée par Géraud DELPUECH), Elisa BASTIDE (représentée par Julien VIDALINC), Vanessa BONNEFOY (représentée par Christophe PESTRINAUX), Thierry CRUEGHE (représenté par Jean-Louis VIDAL), Aurélie DEMOULIN (représentée par Sébastien PRAT), Philippe FABRE (représenté par Philippe MAURS), Claudine FLEY (représentée par Philippe COUDERC), Cécile GANE (représentée par Jean-François RODIER), Evelyne LADRAS (représentée par Christian POULHES), Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC (représentée par Alain COUDON), Chloé MOLES (représentée par Isabelle LANTUEJOUL), Maxime MURATET (représenté par Bernard BERTHELIER), Véronique VISY (représentée par Valérie RUEDA)

ETAIENT ABSENT(E)S :

Yves ALEXANDRE, Stéphanie DELORME, Philippe SENAUD

Monsieur Sébastien PRAT a été élu secrétaire de séance.

N° DEL_2023_110 : FINANCES / FINANCEMENT DU PROJET ARTOPIA PORTÉ PAR L'ASSOCIATION 10ÈME ART Rapporteur : Madame Magali MAUREL

Considérant les missions de l'Association 10^{ème} Art, dont le but est l'intégration des pratiques artistiques actuelles, leur accompagnement en création et leur transmission par la performance et la médiation ;

Considérant le projet Artopia, porté par l'Association, correspondant à un laboratoire créatif, destiné à l'accompagnement, à la création (accueil et restitution de résidences artistiques), à la médiation auprès de publics variés, pouvant accueillir le siège du Festival 10^{ème} Art, l'installation d'ateliers et un espace de coworking ;

Considérant l'intérêt du projet permettant l'apport d'un espace culturel dédié aux pratiques culturelles actuelles sur la Commune d'Aurillac en lien avec le programme de soutien de l'intercommunalité à la réalisation de fresques sur les différentes communes de la CABA ;

Considérant la compétence de la CABA en matière de soutien aux manifestations culturelles de dimension communautaire ;

Considérant que le projet de l'Association participe de cette politique ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- d'apporter une aide à l'investissement à l'Association 10^{ème} Art à hauteur de 40 000 € ;
- d'autoriser Monsieur le Vice-Président en charge des Finances à signer la convention ci-annexée.

Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Pierre MATHONIER.